

Téléconférence sur les résultats du T3 2024

7 novembre 2024



Bell

Avis concernant les déclarations prospectives

Certaines déclarations faites dans cette présentation constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), l'abandon prévu des services sans fil prépayés de la marque Bell d'ici la fin du T4 2024, la baisse prévue des dépenses d'investissement de BCE en 2024, les plans de déploiement des réseaux de BCE, les économies de coûts attendues qui découleront des réductions de personnel, l'acquisition proposée par Bell Canada de Ziplly Fiber, certains avantages qui devraient découler de l'acquisition proposée, dont le nombre prévu d'emplacements connectés à la fibre qui devrait être ajoutés à la zone de couverture du réseau de fibre de Bell au moment de la clôture de l'acquisition proposée et le nombre prévu d'emplacements connectés à la fibre de Ziplly Fiber qui devrait être atteint d'ici la fin de 2028, les perspectives de croissance et la position stratégique de Bell Canada; la cession proposée de la participation de BCE dans Maple Leaf Sports and Entertainment Ltd. (MLSE) et l'accès planifié aux droits sur le contenu liés aux Maple Leafs de Toronto et aux Raptors de Toronto sur TSN pour les 20 prochaines années, la cession proposée de Northwestel, certains avantages qui devraient découler de l'acquisition de HGC Technologies Inc., les attentes selon lesquelles la structure de l'acquisition proposée de Ziplly Fiber permettra de maintenir le ratio de levier financier net de BCE à un niveau relativement stable et la notation de la dette à long terme de Bell Canada dans la catégorie investissement, les sources de liquidités que nous prévoyons affecter au financement de l'acquisition proposée de Ziplly Fiber et les besoins de financement en trésorerie totaux estimés qui devraient être nécessaires à la clôture, le ratio de levier financier net prévu de BCE à la clôture de l'acquisition proposée de Ziplly Fiber, l'effet relatif immédiat de l'acquisition proposée de Ziplly Fiber sur les flux de trésorerie d'exploitation de BCE, l'effet relatif immédiat de l'acquisition proposée de Ziplly Fiber sur les flux de trésorerie disponibles de BCE après le transfert planifié du nombre cible d'emplacements connectés à la fibre de Ziplly Fiber d'ici la fin de 2028, les émissions éventuelles futures par BCE de nouvelles actions ordinaires aux termes de son régime proposé de réinvestissement de dividendes en actions sur le capital autorisé à escompter et d'achat d'actions pour les actionnaires (RRD), le moment prévu du commencement de ce régime et les avantages prévus qui devraient découler de ces émissions d'actions, tels que les attentes selon lesquelles le RRD à escompte contribuera à financer les initiatives de croissance stratégiques comme l'acquisition de Ziplly Fiber et le renforcement du bilan de BCE, le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2024, son intention de maintenir ce dividende au niveau actuel en 2025 et le rétablissement éventuel futur des hausses de dividendes sur les actions ordinaires, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, projet, stratégie, cible, engagement et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que viser, s'attendre à, croire, prévoir, avoir l'intention de, planifier, chercher à et aspirer à, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995. Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Pour une description de ces risques et de ces hypothèses, se reporter au rapport de gestion annuel de 2023 de BCE daté du 7 mars 2024, mis à jour dans les rapports de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2024 de BCE, respectivement datés du 1er mai 2024, du 31 juillet 2024 et du 6 novembre 2024, et dans le communiqué de presse de BCE daté du 7 novembre 2024 annonçant ses résultats financiers pour le troisième trimestre de 2024, documents qui sont tous déposés auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à sedarplus.ca) et fournis à la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à sec.gov) et disponibles sur le site Web de BCE, à BCE.ca. Les déclarations prospectives qui figurent dans cette présentation décrivent nos attentes en date du 7 novembre 2024 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans cette présentation, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Faits saillants du T3 et progrès sur les priorités stratégiques

Performance financière

- Croissance de 2,1 % du BAIIA ajusté⁽¹⁾ qui reflète l'application rigoureuse de notre stratégie dans un marché hautement concurrentiel
- Marge du BAIIA ajusté⁽²⁾ de 45,6 %, en hausse de 1,7 point a/a, la marge la plus élevée en plus de 30 ans
- Bénéfice net en baisse de 1,9 G\$ a/a, en raison de charges pour pertes de valeur hors trésorerie liées à des actifs médias de 2,1 G\$
- Flux de trésorerie disponibles⁽³⁾ en hausse de 10,3 % a/a; flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en baisse de 6,1 % a/a

Abonnés des services sans fil de grande valeur

- Total de 158 412 ajouts nets d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés
- Les activations pour la totalité des ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont été réalisées sous la marque de premier ordre de Bell Mobilité
- Abandon des services prépayés de Virgin Plus à la fin du T3 et du T4 en ce qui a trait aux services prépayés de la marque Bell

Croissance des services à large bande et des forfaits de produits multiples

- Internet pure fibre continue de favoriser une bonne croissance du nombre d'abonnés et une hausse de l'intensité des produits
- Croissance des produits tirés des services Internet de ~5 %, le meilleur résultat trimestriel depuis le T2 2023
- Hausse de ~15 % a/a du nombre de ménages dans la zone de couverture du réseau de fibre abonnés aux forfaits mobilité et Internet

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Se reporter à la section *Total des mesures sectorielles* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

⁽²⁾ La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

⁽³⁾ Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

Faits saillants du T3 et progrès sur les priorités stratégiques (suite)

Stratégie des médias numériques d'abord

- Hausse de 19 % des produits liés au contenu numérique⁽¹⁾
- Prolongement du partenariat pluriannuel de Crave avec Warner Bros. pour le contenu de HBO et de Max
- Entente de contenu et de licence conclue avec NBCUniversal en vue d'offrir les chaînes câblées USA Network et Oxygen True Crime au Canada
- TSN et RDS maintenant disponibles sur Prime Video d'Amazon au Canada

Efficacité des dépenses d'investissement et contrôle des coûts

- Mise à profit de la technologie, de l'automatisation et de la simplification pour accroître l'efficacité des dépenses d'investissement et des coûts
- Diminution des dépenses d'investissement d'au moins 1 G\$ en 2024-2025, dont plus de 500 M\$ en 2024, tout en atteignant l'objectif de 8,3 millions d'emplacements ayant accès à la fibre optique d'ici la fin de 2025
- En voie de réaliser des économies de coûts de main-d'œuvre en cours d'exercice de près de 200 M\$ en 2024

⁽¹⁾ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

Faits saillants du T3 et progrès sur les priorités stratégiques (suite)

Accélération de la transformation et accent mis sur les secteurs de croissance clés

- **Acquisition de Ziply Fiber, le principal fournisseur d'accès Internet par fibre optique de la région du Nord-Ouest Pacifique des États-Unis, pour ~3,65 milliards \$ US (~5,0 milliards \$ CA), une transaction évaluée at ~5,1 milliards \$ US (~7,0 milliards \$ CA) incluant la prise en charge de l'encours d'une dette**
 - Actuellement 1,3 million d'emplacements ayant accès à la fibre, représentant 64 % de la totalité de la couverture, qui atteindra plus de 3 millions d'ici la fin de 2028
 - Cette transaction améliore la croissance à long terme de Bell en lui permettant de percer le vaste marché, en forte croissance, de la fibre optique américain, ainsi que d'augmenter notre envergure, diversifier notre couverture opérationnelle et établir une plateforme d'opportunités d'expansion additionnelles
- **Participation dans MLSE sur le point d'être vendue pour 4,7 G\$ en espèces (produits nets ~4,2 milliards \$ après impôts)**
 - Monétisation d'un actif secondaire sans incidence sur les résultats d'exploitation servant à financer l'acquisition de Ziply Fiber, un actif lié aux activités principales de Bell et de sa stratégie de croissance de la fibre, contribuant ainsi aux flux de trésorerie disponibles de BCE à long terme
 - Accès conservé aux droits de diffusion liés aux Maple Leafs et aux Raptors de Toronto sur TSN pour les 20 prochaines années
- **Vente de Northwestel pouvant atteindre 1 G\$ en espèces sur la bonne voie**
- **Création du plus important partenaire d'intégration de ServiceNow au Canada avec l'acquisition de HGC Technologies par FX Innovation**
- **Partenariat élargi avec Palo Alto Networks afin d'offrir une gamme complète de services gérés de sécurité**

La priorité accordée à la rigueur financière, à la croissance rentable du nombre d'abonnés et à la mise en œuvre d'initiatives de transformation et de réduction des coûts favorise la croissance future et les gains d'efficacité chez Bell

Faits saillants opérationnels du T3

Services sans fil

33 111

Ajouts nets, services postpayés

- Équilibrer la croissance des volumes et la rentabilité
- Totalité des ajouts nets liés à la marque de premier ordre de Bell

1,28 %

Taux de désabonnement des services postpayés⁽¹⁾

- 3^e trimestre d'affilée d'amélioration du taux de la hausse a/a

69 085

Ajouts nets des services prépayés

- Meilleur résultat trimestriel depuis le T3 2019

58,26 \$

RMU combiné⁽²⁾ En baisse de 3,4 % a/a

⁽¹⁾ Le taux de désabonnement se définit comme étant le taux de désabonnement des abonnés de téléphones mobiles existants annulant leur service.

⁽²⁾ Le RMU se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois. Au T1 2024, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 105 802 abonnés des services d'affaires qui ne génèrent que très peu de produits ou pas de produits du tout. Au 30 septembre 2024, nous avons retiré 77 971 abonnés au service mobile prépayé Virgin Plus de notre base d'abonnés aux services prépayés utilisant des téléphones mobiles, car nous avons cessé de vendre de nouveaux forfaits pour ce service à cette date.

Services sur fil

42 415

Ajouts nets, services Internet de détail

- Ralentissement de la croissance du marché de notre secteur, diminution du nombre de nouveaux arrivants et baisse du nombre de nouvelles connexions FTTH déployées
- 66 % des abonnés adhérant à la fibre à la fin de la période, en hausse de 7 points

~50 %

Foyers abonnés au service Internet adhérent à des forfaits mobilité et Internet

9 197

Ajouts nets des services de télé IP de détail

- Moins de mise à profit en raison de la baisse des volumes des services Internet; baisse des activations dans l'appli Télé Fibe

47 674

Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail

Services de médias

7,9 %

Croissance des produits tirés de la publicité

- 3^e trimestre d'affilée de croissance

12 %

Croissance de Crave

- Hausse de 34 % a/a du nombre d'abonnés au service directement aux consommateurs (DTC) de Crave
- Hausse de 45 % des abonnés au service de diffusion sportive DTC

Télé anglaise

TSN, chaîne spécialisée n° 1⁽³⁾

- TSN : 14 des 20 meilleurs diffuseurs spécialisés⁽⁴⁾
- 3 chaînes spécialisées dans le divertissement sur les 5 les plus regardées, dont la première, CTV Comedy⁽⁵⁾

Télé française

RDS : chaîne spécialisée autre que de nouvelles n° 1⁽⁶⁾

- Meilleure chaîne spécialisée et payante dans le divertissement⁽⁷⁾
- Noovo : auditoire aux heures de grande écoute en hausse de 4 % a/a⁽⁸⁾

⁽³⁾ Numeris, personnes de 2 ans et plus, total pour le Canada, T3 2024, données définitives.

⁽⁴⁾ Numeris, personnes de 2 ans et plus, total pour le Canada, T3 2024, données définitives.

⁽⁵⁾ Numeris, toutes les principales tranches démographiques adultes, total pour le Canada, T3 2024.

⁽⁶⁾ Numeris, personnes de 2 ans et plus et adultes de 25 à 54 ans, Québec francophone, T3 2024, classement parmi les chaînes francophones spécialisées et payantes dans le divertissement (sauf nouvelles).

⁽⁷⁾ Numeris, personnes de 2 ans et plus et adultes de 25 à 54 ans, Québec francophone, T3 2024, classement parmi les chaînes francophones spécialisées et payantes dans le divertissement.

⁽⁸⁾ Numeris, personnes de 2 ans et plus, Québec francophone, automne à aujourd'hui (9 sept. 2024 au 6 oct. 2024).

La priorité a été accordée à l'acquisition soutenue de clients, aux capacités numériques et à la réduction des coûts en vue de l'augmentation de clientèle rentable et favorable aux marges



Résultats financiers

Résultats financiers consolidés

(en millions \$, sauf les données par action)	T3 24	A/A
Produits des activités ordinaires	5 971	(1,8) %
Tirés des services	5 286	0,1 %
Tirés des produits	685	(14,3) %
BAIIA ajusté	2 722	2,1 %
Marge	45,6 %	1,7 pt
(Perte nette) bénéfice net	(1 191)	n.s.
BPA établi selon les normes	(1,36)	n.s.
BPA ajusté⁽¹⁾	0,75	(7,4) %
Dépenses d'investissement	954	17,7 %
Intensité du capital ⁽²⁾	16,0 %	3,1 pts
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	1 842	(6,1) %
Flux de trésorerie disponibles (FTD)	832	10,3 %

⁽¹⁾ Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section *Ratios non conformes aux PCGR* de l'annexe pour plus d'informations sur cette mesure.

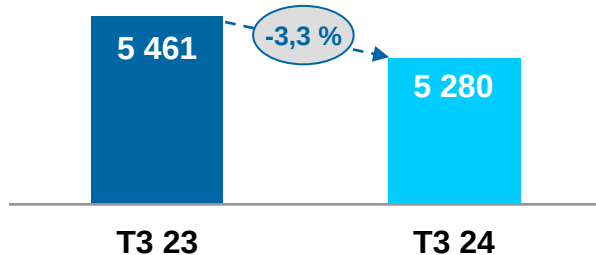
⁽²⁾ L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

- Croissance positive des produits tirés des services dans un contexte concurrentiel difficile
- Baisse des produits des activités ordinaires de 1,8 % a/a en raison d'une diminution de 14,3 % du côté des produits d'exploitation tirés des produits
- Croissance du BAIIA ajusté de 2,1 % a/a, ce qui augmente la marge de 1,7 point pour la porter à 45,6 %, en raison de la baisse des coûts de 4,8 %
- Baisse du bénéfice net et du BPA établi selon les normes, ce qui reflète des charges pour pertes de valeur liées à des actifs médias de ~2,1 G\$ reliées principalement à la faiblesse continue du marché de la publicité traditionnelle
- Baisse du BPA ajusté de 7,4 % a/a
- Diminution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 6,1 % a/a en raison de la hausse des indemnités de départ et des intérêts payés et de la baisse des fonds provenant du fonds de roulement
- Dépenses d'investissement en baisse de 205 M\$ a/a, reflétant la réduction prévue des dépenses d'au moins 500 M\$ en 2024
- FTD de 832 M\$ au T3, en hausse de 10,3 %

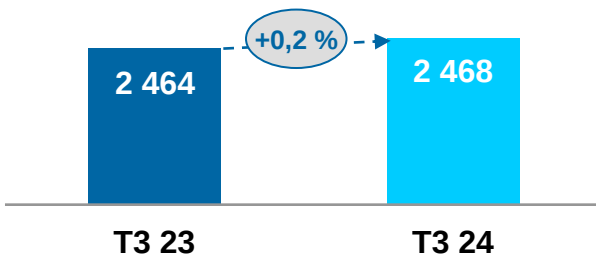
L'exécution rigoureuse de notre stratégie et l'accent mis sur les économies de coûts ont entraîné une hausse de 2,1 % du BAIIA ajusté et une forte augmentation de la marge, qui s'est établie à 45,6 % au T3, contribuant à la croissance des FTD de 10,3 %

Bell Services de communications et de technologies

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



BAlIA ajusté (en millions \$)

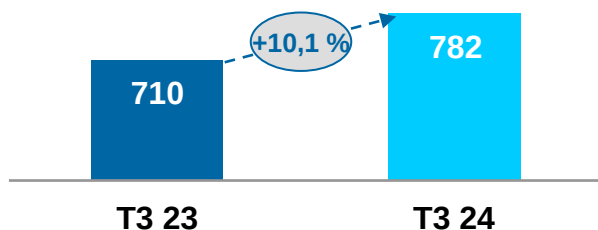


- **Produits d'exploitation tirés des produits en baisse de 14,3 % ou 114 M\$ a/a**
 - Fermeture des magasins La Source et moment de la conversion à l'enseigne Best Buy Express expliquant une tranche de 61 M\$ de la baisse
 - Diminution de 25 % des ventes de téléphones mobiles
 - Calendrier des ventes d'équipements liés aux services de données et mobiles aux entreprises
- **Croissance des produits tirés des services Internet de ~5 %, le meilleur résultat trimestriel depuis le T2 2023**
- **Produits tirés des solutions d'affaires⁽¹⁾ en hausse de 10 %, en raison de la forte demande pour les services de cybersécurité, d'infonuagique et d'automatisation des flux de travail numérique et les acquisitions**
- **Baisse de 0,9 % a/a des produits tirés des services sans fil, reflétant l'incidence cumulative des pressions de la concurrence sur les prix et les forfaits au cours de la dernière année**
- **Hausse du BAlIA ajusté de 0,2 % a/a**

La marge du BAlIA ajusté a été de 46,7 %, soit une hausse de 1,6 pt a/a, ce qui reflète les efforts soutenus en matière d'acquisition d'abonnés et l'incidence des initiatives de réduction des coûts

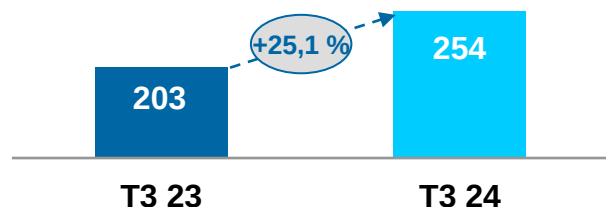
⁽¹⁾ Les produits tirés des solutions d'affaires comprennent les services gérés, qui englobent la gestion des réseaux, la gestion des solutions voix, l'hébergement et la sécurité, ainsi que les services professionnels, qui englobent les services-conseils et les services d'intégration et de gestion des ressources

Produits des activités ordinaires (en millions \$)



- **Total des produits en hausse de 10,1 % a/a**
 - Les produits liés au contenu numérique ont augmenté de 19 % et représentent maintenant 42 % du total des produits tirés des médias, en hausse de 3 pts par rapport au T3 2023
- **Produits tirés de la publicité en hausse de 7,9 % a/a**
 - Hausse de 23 % des produits tirés de la publicité numérique⁽¹⁾
 - Hausse de la performance des chaînes sportives grâce à la NFL, à la Coupe des Présidents, à l'EURO 2024 de l'UEFA, à la Copa América 2024 et aux Olympiques
 - Apport de l'acquisition d'OUTEDGE Media

BAlIA ajusté (en millions \$)



- **Augmentation des produits tirés des frais d'abonnement de 13,5 % a/a en raison de l'ajustement rétroactif des produits tirés des EDR et de la forte croissance soutenue de la diffusion en continu directement aux consommateurs de Crave et de programmation sportive**
- **Croissance du BAlIA ajusté de 25,1 % a/a, ce qui augmente la marge de 3,9 points pour la porter à 32,5 %**

⁽¹⁾ Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell.

Nous avons enregistré des produits d'exploitation et une croissance du BAlIA ajusté dans les deux chiffres au T3

Mise à jour sur la situation financière et de trésorerie

Liquidités disponibles⁽¹⁾

4,4 G\$

dont 1,86 G\$ en trésorerie

* Au 30 septembre 2024

Ratio de levier financier net⁽¹⁾

3,7x

* Au 30 septembre 2024

Ratio de solvabilité⁽²⁾

~120 %

* Total des régimes PD de BCE au 30 septembre 2024

⁽¹⁾ Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR, alors que le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital. Se reporter aux sections *Mesures financières non conformes aux PCGR* et *Mesures de gestion du capital* de l'annexe pour plus d'informations sur ces mesures.

⁽²⁾ Le ratio de solvabilité des régimes de retraite est défini comme l'actif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, divisé par le passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi selon la méthode de la solvabilité, calculé conformément à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension* et à son règlement connexe (LNPP). En vertu de la LNPP, le Bureau du surintendant des institutions financières exige que les sociétés effectuent périodiquement des évaluations de solvabilité, y compris le calcul des ratios de solvabilité des régimes de retraite, pour les régimes de retraite agréés par le gouvernement fédéral. L'évaluation de la solvabilité suppose la cessation des régimes de retraite à la date d'évaluation.

- Liquidités disponibles totales de 4,4 G\$ à la fin du T3
- Excédents de solvabilité des régimes de retraite PD de ~4,1 G\$
- Ratio de levier financier net de 3,7x
- Ziplly Fiber structurée de façon à maintenir stable le ratio de levier financier net de même que les notations de la dette à long terme de première qualité
 - Produit net tiré de la vente de la participation dans MLSE d'environ 4,2 G\$ affecté au financement total requis en espèces à la clôture, environ ~5 G\$
 - Le ratio de levier financier net à la clôture devrait demeurer relativement inchangé comparativement à l'actuel ratio de levier financier net au T3 24
 - La transaction permet une contribution immédiate aux flux de trésorerie découlant des activités opérationnelles
 - La contribution de Ziplly Fiber aux flux de trésorerie disponibles est prévue lorsque le nombre anticipé d'emplacements connectés à la fibre sera atteint d'ici la fin de 2028
- Escompte de 2 % sur l'émission d'actions du RRD en vigueur dès le paiement du dividende sur les actions ordinaires de BCE du T4 24
 - Les liquidités obtenues serviront à financer les initiatives de croissance stratégiques, incluant Ziplly Fiber, et renforceront le bilan financier
- Maintien du dividende sur les actions ordinaires de BCE au niveau actuel, soit 3,99 \$ par action pour 2025
 - Pause de la croissance du dividende jusqu'à ce que ses ratios de distribution et de levier financier net se rapprochent des fourchettes cibles établies dans ses politiques

Vigueur soutenue du bilan et du niveau de liquidités

Objectifs financiers mis à jour pour 2024

BCE	Orientation précédente	Orientation actuelle
Croissance des produits	0 % à 4 %	~(1,5) %
Croissance du BAIIA ajusté	1,5 % à 4,5 %	Aucun changement
Intensité du capital ⁽¹⁾	< 16,5 %	Aucun changement
Croissance du BPA ajusté ⁽²⁾	(7) % à (2) %	Aucun changement
Croissance des flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	(11) % à (3) %	Aucun changement
Dividende sur actions ordinaires annuel ⁽⁴⁾	3,99 \$	Aucun changement

⁽¹⁾ Pour 2024, nous anticipons un ralentissement de la construction du réseau de fibre et une diminution des dépenses dans les activités hautement réglementées et en déclin, compte tenu des politiques réglementaires du gouvernement, ce qui fera baisser les dépenses d'investissement.

⁽²⁾ Pour 2024, nous anticipons une augmentation des charges d'intérêts et d'amortissement et une baisse des profits à la vente de biens immobiliers, ce qui fera baisser le BPA ajusté.

⁽³⁾ Pour 2024, nous anticipons une augmentation des indemnités de départ liée aux initiatives de restructuration de la main-d'œuvre, une augmentation des intérêts payés et une diminution des flux de trésorerie provenant du fonds de roulement, qui feront baisser les flux de trésorerie disponibles.

⁽⁴⁾ Augmentation du dividende de 3,87 \$ à 3,99 \$ par action à compter du dividende du T1 2024.

- **Révision des prévisions de produits des activités ordinaires en raison de la baisse des produits d'exploitation tirés des produits sans fil moins élevés que prévu, y compris ceux tirés de La Source**
 - Réduction plus importante que prévu du volume des ventes d'appareils mobiles
 - Calendrier des ventes d'équipement d'appareils mobiles à certaines grandes entreprises clientes
 - Retard dans la transition des magasins La Source à l'enseigne Best Buy Express
 - Incidence cumulative des pressions sur les prix exercées au cours de la dernière année sur le RMU des abonnés utilisant des téléphones mobiles
- **Tous les autres objectifs de l'orientation financière pour 2024 demeurent inchangés**



Annexe

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et avec d'autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le *Règlement 52-112 Information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes : i) mesures financières non conformes aux PCGR; ii) ratios non conformes aux PCGR; iii) total des mesures sectorielles; iv) mesures de gestion du capital; et v) mesures financières supplémentaires. La présente annexe fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons dans la présente présentation pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsque le nom des mesures financières n'est pas assez descriptif.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Bénéfice net ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Liquidités disponibles*, du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la trésorerie, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires*, du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières (suite)

Mesures financières non conformes aux PCGR (suite)

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Reportez-vous à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR – Dette nette*, du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec la dette à long terme, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Ratios non conformes aux PCGR

BPA ajusté

Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable que cette mesure soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, voir la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Reportez-vous à la section 8.2, *Ratios non conformes aux PCGR – BPA ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations sur le BPA ajusté.

Total des mesures sectorielles

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles. Reportez-vous à la section 8.3, *Total des mesures sectorielles – BAIIA ajusté*, du rapport de gestion du troisième trimestre de 2024 de BCE, qui est intégré par renvoi aux présentes, pour plus d'informations concernant cette mesure, y compris un rapprochement avec (la perte nette) le bénéfice net, mesure financière IFRS la plus directement comparable.

Mesures de gestion du capital

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net est une mesure de gestion du capital et correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section *Mesures financières non conformes aux PCGR* ci-dessus. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.